



Réseau de chaleur de CLICHY

Table Ronde 28.06.2011



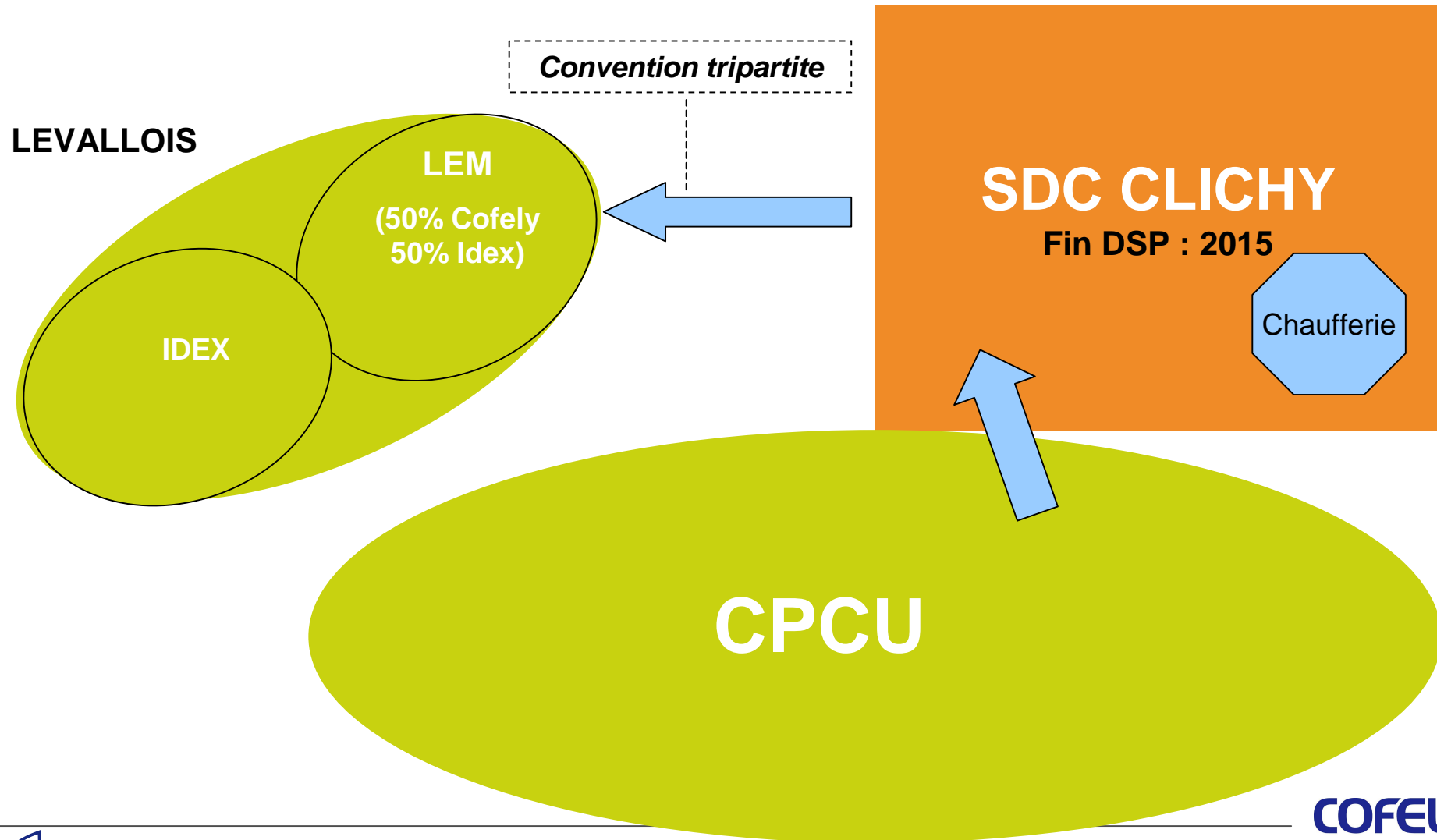


Relations Contractuelles SDCC - Ville de Clichy

- Contrat de Concession SDCC - Ville de Clichy (Convention + Cahier des Charges)
 - Signé en 1965
 - Échéance 30.09.2015
 - Avec R 1 (TVA 19.6 %)
R 2 (TVA 5.5 % - loi de finances 2006)

- Convention tri - partite Cofely - SDCC - Ville de Clichy pour approvisionnement LEM
 - Signée le 22.05.1990
 - Échéance 21.05.2018

Schéma contractuel





• Quelques chiffres

- 20 000 Equivalent logements chauffés
- 20 kms de canalisations
- 198 points de livraison

• Mix Energétique

- CPCU – 43 %
- Gaz – 56 %
- Fioul – 1 %
- Sécurisation de l'approvisionnement

• Réseau

- Vapeur

Souhaits de la Ville et de l'OPH



- Baisser le tarif des usagers de manière significative et durable
 - Ajustement des charges d'exploitation et frais généraux
 - Remise à plat convention LEM (cf. audit CRC)

- Apporter une réponse au passé

- Ajustement des puissances souscrites

- Rééquilibrage R1 / R2

- Plus de transparence

- Répondre aux enjeux Grenelle II



- **Cas N°1 : Alimentation de Clichy à 100% par CPCU (arrêt alimentation Levallois via Clichy)**
 - Démantèlement chaufferie Clichy - Restitution foncier Ville
 - 50% d'EnR sur Clichy conditionnés à CPCU
 - Alimentation Levallois par Paris (40% EnR)

- **Cas N°2 : Création d'une chaufferie bois de 5 MW dédiée à Clichy (arrêt alimentation Levallois via Clichy à terme)**
 - 51% d'EnR sur Clichy sur chaufferie rue Fournier
 - Avec maintien chaufferie gaz rue Fournier
 - Alimentation Levallois par Paris (40% EnR)

- **Cas N°3 : Création d'une chaufferie bois de 10 MW alimentant Clichy + complément EnR Levallois.**
 - 51% d'EnR sur Clichy et Levallois
 - Alimentation Levallois par Paris (40% EnR)
 - Sécuriser une convention d'approvisionnement de chaleur de 20 ans avec Levallois

Solutions étudiées - Investissements



<i>En k€</i>	Cas 1 : 100% CPCU	Cas 2 : 5MW Bois	Cas 3 : 10MW Bois
Déconstruction / dépollution centrale actuelle (rue Fournier)	2 500 k€		
Réalisation / déplacement sous-station BP	850 k€		124 k€
Extension antenne BP + Remise à niveau des chambres d'alimentation CPCU	370 k€		
Chaudière biomasse			
Process		2 383 k€	3 475 k€
Génie Civil + VRD		1 545 k€	3 405 k€
Etude de sol + bureaux de contrôle		158 k€	261 k€
Ferrailage, déplacement, désamiantage chaudière actuelle			588 k€
Aléas (5%)	186 k€	204 k€	393 k€
AMO + MOE (entre 9% et 12%)	274 k€	490 k€	942 k€
Assurances, frais fin. (3%)	121 k€	133 k€	255 k€
TOTAL	4 301 k€	4 913 k€	9 443 k€



• Cas N°1 : Alimentation de Clichy à 100% par CPCU

- Impossibilité juridique de modifier l'objet de la concession (cf Production et Distribution)
- Impossibilité de financer les investissements sans prolongation de la DSP
- Impossibilité de prolonger la DSP

• Cas N°2 : Chaufferie bois 5 MW – 51 % d'EnR

- Prolongation DSP autorisée Grenelle II
 - > Possibilité de financer les investissements sans augmentation du prix au MWh
- Maintien du niveau actuel de sécurisation du réseau
- Plus de transparence avec décroisement Clichy - Levallois

• Cas N°3 : Chaufferie bois 10 MW

- Concomitance de l'alimentation de Clichy et des travaux in situ impossible
- Prolongation DSP autorisée Grenelle 2
 - > Possibilité de financer les investissements sans augmentation du prix au MWh
- Sécuriser une convention d'approvisionnement de chaleur de 20 ans avec Levallois



• **Tarification :**

- Phase 1 : Baisse tarifaire durable au 01.10.2011
- Phase 2 : Baisse tarifaire complémentaire liée à la TVA réduite Grenelle II à la Mise en Service Industrielle de la chaufferie bois (01.01.2014)
- Tarif unique : 1 R1 et 1 R2
- Rééquilibrage R1 / R2
- Ajustement de la structure tarifaire:
 - Formules de révision
 - Mix énergétique
- Ajustement des puissances souscrites

• **Tarif actuel : 93 €HT / MWh soit 113.25 € TTC / MWh(valeur Avril 2011)**



Nouveau mix énergétique au 01.01.2014

<i>En MWh et en %age</i>	5 MW bois
Part CPCU (dont 40% ENR)	128 481 71,4%
Part bois (Clichy uniquement)	39 420 21,9%
Part fossile (Clichy uniquement)	12 099 6,7%
Taux EnR Clichy (avec CPCU à 40% d'EnR)	51%

> 51 % d'EnR



• Baisse tarifaire durable avec Biomasse – prochaine saison de chauffe

- Tarif actuel (valeur 01.04.2011) 97 € HT / MWh 113,25 € TTC / MWh

- - **20% sur tarif avril 2011 TTC** au 01.10.2011 (engagement sur baisse en %)
 - 90,6 € TTC / MWh soit – 22,65 € TTC / MWh
 - > **Soit - 272 € TTC / An / Logement (base 12 MWh / An et tarif avril 2011)**

- - **5% complémentaire sur tarif avril 2011 TTC lié à l'effet TVA réduite** au 01.01.2014 (Date MSI) (engagement sur baisse en %)
 - 84,9 € TTC / MWh soit - 28,35 € TTC / MWh
 - > **Soit - 340 € TTC / An / Logement (base 12 MWh / An et tarif avril 2011)**

 - Baisse cumulée CA sur 20 ans : 85 466 k€

- Compte d'Exploitation annexé au contrat

Proposition financière



- **Investissements à la charge de SDCC**
 - 4 913 K€ à la charge du concessionnaire sur la chaufferie bois
 - Plan GER Réseau, Centrale et Sous-Station annexe au contrat
 - Intégration de la canalisation rue de Neuilly au périmètre concédé
 - Etude Degrés Bleus – récupération chaleur dans réseaux EU

- **OPH – Aide aux travaux d'efficacité énergétique**
 - 1 500 K€
 - Objectif : contribuer à la réduction des consommations

- **Modalités de mise en œuvre de la proposition financière**
 - Engagement en Juillet



Merci de votre attention.